

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi dix-huit janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13

▪ **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Jacky LE NEUN, Fabien DRAMARD, Annick ALLAIN, Katia LE PORT, Cécilia REPÉSSÉ.

Date de convocation :
14 janvier 2022

▪ **Absents avec pouvoir :** Soizic LUCAS donne pouvoir à Yves LOYER, Vanina CHAMBRIER donne pouvoir à Katia LE PORT, Élodie GUÉGAN donne pouvoir Annick ALLAIN

Date de publication et d'affichage :
21 janvier 2022

▪ **Absents excusés :** Damien GUÉGAN, Jean-Charles RIOU.

▪ **Secrétaire :** Régis ROBERT

1- PLAN LOCAL D'URBANISME NOUVELLE DÉLIBÉRATION DE PRESCRIPTION DE PLU

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'abroger la délibération n°2011-068 du 24 novembre 2011 prescrivant la révision du Plan d'occupation des sols et sa transformation en Plan local d'urbanisme.

2- DÉCISIONS MODIFICATIVES

Un ajustement est nécessaire au budget port en section de fonctionnement au chapitre 67 :

011 61521 « Bâtiments publics » :	- 1 400.00 €
67 678 « Autres charges exceptionnelles » :	+ 1 400.00 €
TOTAL dépenses :	0.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité la décision modificative N° 3 du budget port.

3- AUTORISATION D'ENGAGER LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT A HAUTEUR DU ¼ DES CRÉDITS OUVERTS EN 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- **Budget principal :** 354 250,00 €
- **Budget camping :** 38 500,00 €
- **Budget Port :** 292 273,06 €
- **Budget Centre d'Accueil :** 54 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées.

4- DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.). DOSSIER n°1 D.E.T.R. EXTENSION ATELIER DES SEMIS

Monsieur le Maire rappelle l'estimatif aux conseillers pour le projet d'extension du bâtiment de l'atelier technique de la Zone Artisanale des Semis, inscrit au BP 2021 et reporté au budget 2022 :

Coût total du projet 228 448 € HT, dont 23 540 d'ingénierie.

Ce projet a été présenté au Département au titre du PST, il a reçu en 2021 un accord pour 77 226,10 € et sera déposé auprès de l'État au titre de la D.E.T.R.2022. Avis favorable du conseil.

5- DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.). DOSSIER n°2 D.E.T.R. : CIMETIÈRE : RÉFECTION DU RELIQUAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de réhabiliter le reliquaire du cimetière pour en garantir la solidité du bâtiment : le clos et le couvert. Travaux de couverture/menuiserie estimée à 11 447 € HT. Travaux de métallerie estimée à 15 000 €. Total : 26 447 € HT. Avis favorable du conseil.

6- TARIFS COMMUNAUX 2022

Monsieur le Maire expose que la commission des finances, réunie le jeudi 6 janvier 2022, propose d'appliquer les 3 grilles tarifaires suivantes pour 2022 :

- Tarifs salle Sarah Bernhardt : un tableau combinant plusieurs possibilités est proposé afin de rendre les tarifs plus abordables.
- Tarifs de la salle d'exposition : un tarif d'octobre à mars est proposé.
- Tarifs communaux divers : cimetière, blanchisserie, droit de terrasse, redevance du domaine public sur le parking de Pen-Prad, et sur le parking de Donnant.

Les tarifs marché et terre-plein seront travaillés en commission. A la demande de plusieurs vendeurs ambulants, le marché du vendredi matin est souhaité plutôt le jeudi matin, le sujet sera débattu lors de la prochaine séance.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et voté à l'unanimité, approuve les grilles tarifaires :

- Tarifs communaux divers
- Tarifs salle d'exposition
- Tarifs salle Sarah Bernhardt

Tarif du camping :

Monsieur le Maire précise que les retours des usagers a conduit les élus à programmer une commission pour appréhender les réclamations en parallèle des tarifs. À l'issue, en fonction de la commission, les tarifs camping 2022 seront proposés pour ajustement lors du prochain conseil.

7- CONVENTION SAUR

Monsieur le Maire présente la convention entre la commune et la SAUR pour l'entretien, la réparation et la mesure en débit/pression des bouches et poteaux d'incendie communaux ainsi que le rapport de vérification de l'exercice 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le renouvellement de cette convention, et charge Monsieur le Maire d'en informer le prestataire.

8- CONVENTIONS – MEGALIS : FIBRE OPTIQUE

Monsieur le Maire présente les conventions avec MEGALIS pour l'installation, la gestion, l'entretien et remplacement de lignes de communication électroniques à très haut débit, en fibre optique.

Ces conventions sont valables pour une durée de 25 ans. Elles pourront être résiliées avec un préavis de 18 mois par l'une ou l'autre des parties à l'issue de cette durée. Avis favorable du conseil.

9- PERSONNEL – RECRUTEMENT D'AGENTS NON-TITULAIRES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à remplacer le personnel titulaire momentanément indisponible, ou à renforcer les services en cas de surcroît de travail.

10- ZONES DE MOUILLAGES ET D'ÉQUIPEMENTS LÉGERS (Z.M.E.L.) DEMANDE DE TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME – PORT BELLEC POUR L'ANNÉE 2022

Le Conseil Municipal, après avoir voté, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter les services de l'État pour : la prolongation du titre d'occupation pour la zone de mouillages et d'équipements légers des 9 mouillages de Port Bellec pour l'année 2022.

11- TRAVAUX EN PROJET : PONTON EN BÉTON ARMÉ AVANT-PORT – CONTRAT DE PRESTATION DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTIONS

Monsieur le Maire informe les conseillers que, chaque année, des réparations provisoires sont effectuées, et de nouvelles sont nécessaires en 2022 pour pouvoir mettre en place le ponton pour la saison. L'ensemble est vieillissant (passerelle, piliers, ponton) et nécessite un diagnostic complet afin de prévoir une remise en état général. Une consultation d'entreprises a été lancée, seul la société ACCOAST de Ploeren a répondu et propose une mission de 5795 €. Le Maire propose de retenir cette société. Avis favorable du conseil.

12- COMMUNICATION SUR LES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (DÉLIBÉRATION N°2020-049 COMPLÉTÉE PAR LA DÉLIBÉRATION N°2021-134 du 26/11/2021)

Monsieur le Maire donne lecture de la communication sur les marchés publics passés depuis le 07/12/2021.

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en €	
				HT	TTC
Principal	07/12/21	FONDERIE DOUTRE	52 plaques de villages 450x250mm	2 743,00	3 291,60
Port	15/12/21	BOULANGER	Tour PC ASUS + Antivirus Norton	686,66	823,99
Principal	15/12/21	OVH	Hébergement site de la commune : renouvellement nom de domaine "sauzon.fr"		8,39
Principal	16/12/21	DUMONT Denis	Appartement rue Lieutenant Riou - Porte de douche pivotante + pose	1 096,00	1 205,60
Principal	23/12/21	ASSAIN'ILE	Fourniture et pose d'une grille de regard fonte sur chaussée à Pen-Prad Eau pluviale	487,35	584,82
Principal	28/12/21	ASSAIN'ILE	Reprofilage du fossé route de Bordery	194,60	233,52
Principal	04/01/22	FOUSSIER	Organigramme - Clés salle Sarah Bernhardt	604,36	725,23
Principal	06/01/22	SAUR	Remplacement poteau incendie suite accident de circulation Place des Lauriers	2 759,37	3 311,24
Camping	11/01/22	DALBEIGUE Jérôme	Travaux divers dans bloc sanitaire camping : fuite chauffe-eau, etc...	1 963,00	2 159,30
Principal	11/01/22	FOUSSIER	Serrures salle Sarah Bernhardt	95,16	114,19

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site de la commune <https://www.sauzon.fr>

Prochain Conseil Municipal le 23 février 2022 à 20h30, à la salle Sarah Bernhardt, filmé par Belle-Ile TV.